



Cours des Nations Unies sur les Convention de Double Imposition
Dakar, Sénégal, 9 -13 novembre 2 1!

N" # \$

de conventions fiscales bilatérales, au" droits, ce qui serait contraire à sa disposition en vertu du droit interne de taxation, en vue d'éviter la double imposition et encourager les investissements. En termes généraux, le modèle de convention des Nations Unies tend à préserver une plus grande part des droits d'imposition des pays d'origine (à savoir, le pays où l'investissement ou toute autre activité a lieu). Le modèle de convention de l'OCDE, d'autre part, favorise la rétention d'une plus grande part des droits d'imposition du pays de résidence (à savoir, le pays de l'investisseur ou commerçant). Ainsi, le modèle de convention des Nations Unies devrait normalement accorder au" pays en développement plus de droits d'imposition sur les revenus générés par des investissements étrangers dans ces pays. En protégeant l'intérêt spécifique des pays en développement pour conserver une plus grande part des droits d'imposer les revenus provenant de ces pays, les conventions concernant le modèle de convention des Nations Unies contribuent à générer des recettes qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins de développement durable. D'autre part, cependant, les dispositions du modèle de convention des Nations Unies prennent en compte le fait que l'imposition dans le pays d'origine ne devrait pas être trop élevée afin de ne pas décourager l'investissement, et de reconnaître la pertinence du partage des recettes avec le pays fournissant le capital.

Plusieurs pays en développement n'ont pas la compréhension adéquate des dispositions du modèle de convention des Nations Unies, en particulier sa dernière mise à jour qui vise à fournir une assistance au" pays en développement dans la négociation de conventions fiscales modernes bilatérales de double imposition avec les pays développés, en vue de la fois la promotion des investissements et de la génération des recettes fiscales à des fins de développement durable. En outre, de nombreux pays en développement manquent de compétences et l'expérience nécessaires po

objectif plus large, qui est de renforcer les capacités de ces pays à développer des systèmes fiscaux plus efficaces et efficients qui soutiennent les niveaux d'investissement public et privé souhaités, et à lutter contre l'évasion fiscale.

À travers plusieurs résolutions, l'E+O+ a reconnu les travaux et les progrès accomplis par le Bureau pour le financement du développement (4f, O)

